## Exclus, ne comptons que sur nous-mêmes!

Tracasseries, arnaques, mensonges, mépris, fausses promesses,... une cascade de problèmes dans des situations extrêmement fragiles; on nous extorque **le peu de fric** dont on dispose, **nos manques** vont jusque dans nos besoins vitaux parfois, en résumé, nous vivons dans **une prison économique**, etc... **quelques soient les partis au pouvoir.** 

Faisons face et répliquons, organisons notre défense pas à pas, ensemble, solidaires, ne restons pas isolé(e)s, discutons, entr'aidons—nous!

http://exclus-en-action.fr.st

Redevenons Moins Isolé(e)s!
exclus.enaction@free.fr

C'est aux **causes profondes de l'exclusion** et de la misère qu'il est nécessaire de s'attaquer, pour que chacun retrouve une place légitime. Il n'y a que les membres de la société, organisés sur le terrain qui peuvent le faire! En chassant, entre autre, l'arnaque légale des plus—values (privées ou publiques) sur chaque transaction commerciale, en auto—gérant les activités de production, de distribution et de consommation. Et toutes les activités sociales.

Ne remettons pas le pouvoir ni aucune légitimité, à des beaux—parleurs, ou à un régime encore plus autoritaire. Pas de vote de contestation aux extrêmes, mais grève de l'élection! Pour une démocratie directe sur tous nos lieux de vie et d'activités!

« La nature des faits commis est insupportable au corps social comme contraire à la volonté générale exprimée par la loi. Agissant ainsi Alain Juppé, alors qu'il était investi d'un mandat électif public, a trompé la confiance du peuple souverain. »

Extraits des attendus du Tribunal de Nanterre.

Le meilleur des élus peut trahir s'il n'est pas **révocable**.

## Les élections passent les problèmes restent.

Ne comptons que sur nous-mêmes et nos assemblées générales souveraines pour affronter les difficultés !

Avant, pendant et après les élections!

Article 35 de la Constitution du 24 juin 1793 (1ere République Française): « Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. »

ne pas jeter sur la place publique – imprimerie spéciale de l'éditeur. Tous droits de reproduction et de diffusion, par quelques moyens que ce soit, sont libres.